

UNE ÉQUIPE
pluridisciplinaire



L'Hôpital de Jour est constitué
d'une équipe pluridisciplinaire

Pédopsychiatre
Infirmiers
Aide-soignants
Éducateurs
Agents des services hospitaliers
Psychomotricienne
Professeur des écoles
Éducateurs sportifs
Psychologues
Assistante sociale
Orthophoniste
Cadre de santé
Assistant médico administratif
Neuropsychologue

OUVERTURE

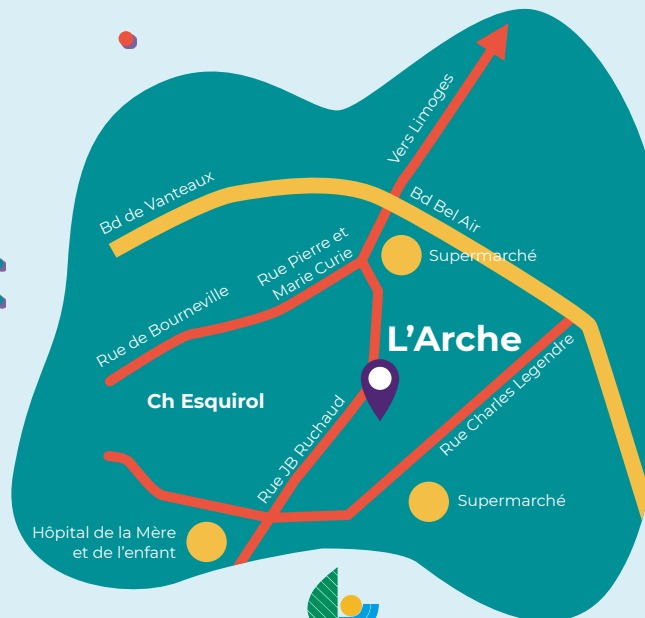
Du lundi au vendredi
de 9h à 16h40

UNITÉ HÔPITAL DE JOUR ENFANT
SECRETARIAT

05 55 43 13 51

Unité - 05 55 43 11 23

CH Esquirol
Espace Bellevue
39 rue Jean-Baptiste Ruchaud
87025 Limoges Cedex
www.ch-esquirol-limoges.fr



Pôle Universitaire de Psychiatrie
de l'Enfant, de l'Adolescent et Périnatalité

UHPB / Equipe Mobile de Périnatalité / HC Odyssee / HC Le Petit Prince / HC Transition / HJ Adolescents / HJ Enfants / HJ Unité Petite Enfance / HJ USIS / Centre de Consultations et de Soins Ambulatoires CCSA Itard CPCI - UPE / Equipe Mobile Médico-Sociale / Consultations Externalisées Bellac - Beaubreuil - Eymoutiers / Coopération Territoriales / Equipe Mobile d'Évaluation / Liaison Pédopsychiatrie / Urgences pour Mineurs / Maison des Adolescents MDA

HOPITAL DE JOUR
Enfants

BÂTIMENT L'ARCHE



Pôle Universitaire de Psychiatrie
de l'Enfant, de l'Adolescent et Périnatalité

L'UNITÉ *de Sains*

Au sein du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant, de l'Adolescent et Périnatalité, l'hôpital de jour est une unité de soin destinée aux enfants âgés de 6 à 12 ans. L'unité est sous la responsabilité d'un pédopsychiatre.

SES MISSIONS

- Proposer des soins dans un cadre sécurisant et contenant
- Aider l'enfant à développer des liens relationnels satisfaisants
- Développer et soutenir ses capacités d'apprentissage
- Favoriser son autonomie
- Proposer des espaces thérapeutiques, favoriser l'expression et l'apaisement

POUR QUI

L'hôpital de jour accueille des enfants présentant :

- Des troubles envahissants du développement
- Des retards de développement
- Des troubles du comportement
- Des troubles émotionnels

LES SOINS

Elle s'articule selon :

- Une évaluation pluridisciplinaire pouvant aller jusqu'à 3 mois
- Une prise en charge individuelle ou groupale
- Des entretiens familiaux
- Un travail de coordination avec les partenaires intervenant auprès de l'enfant et sa famille (école, médecin, généraliste, structures sociales ou médicaux sociales)

Une fois l'enfant pris en charge au sein de l'hôpital de jour, une réunion de synthèse pluridisciplinaire est organisée régulièrement, qui permet de réévaluer le projet de soins de l'enfant. Ces synthèses font l'objet d'une restitution aux représentants légaux de l'enfant.

L'ADMISSION

- Toute admission nécessite l'accord des représentants légaux de l'enfant par signature d'une autorisation de prise en charge.
- A l'admission, il est demandé aux représentants de l'enfant de fournir les documents nécessaires :
 - carte vitale
 - carte de mutuelle
 - photocopie des vaccinations
 - justificatif d'identité (carte d'identité de l'enfant ou livret de famille).

